



SOURS

BULLETIN

SOURS

L'Épi Beauceron

MUNICIPAL D'INFORMATION

Editorial

Chers Sourséennes, Sourséens,

Le gouvernement a fixé un objectif ambitieux de réduction du déficit public à 5,4 % du PIB en 2025, contre 6,1 % en 2024. Pour atteindre cette cible, il est prévu que les collectivités territoriales soient mises à contribution, sous la forme de ponctions sur les recettes fiscales.

L'association des maires de France (AMF) a vivement réagi à ces mesures. Elle estime que les collectivités ne sont pas responsables de la dégradation des comptes publics. En effet, les communes présentent des budgets de fonctionnement équilibrés, contrairement à l'État dont le déficit s'accroît depuis 50 ans.

Cependant, notre commune maintient le cap grâce à une gestion prudente et responsable de ses finances. Je tiens à souligner que notre trésorerie demeure saine, ce qui nous permet d'envisager l'avenir avec sérénité tout en restant vigilants.

Néanmoins, les dotations 2025 de l'Etat sont inférieures de plus de 50.000 € par rapport à celles de l'an passé !

Le budget 2025 reflète cette réalité. Il a été élaboré avec méthode pour concilier nos ambitions afin de protéger notre cadre de vie et de supporter les contraintes économiques actuelles. Nous avons fait le choix d'un budget prudent, mais ambitieux, pour continuer à investir dans des projets structurants tout en préservant les équilibres financiers.

Notre village est un lieu de vie que nous aimons tous. Pour qu'il reste agréable au quotidien, il est essentiel de maintenir un dialogue permanent entre élus et citoyens. C'est pourquoi nous avons mis en place, pour la première fois en fin d'année dernière, des réunions de quartier, afin de vous donner la parole et d'écouter vos attentes.

Vous avez été nombreux à participer, à partager vos préoccupations et à proposer des idées pour améliorer notre cadre de vie. Ces échanges ont été précieux et constructifs. Des thématiques majeures sont ressorties : incivilités, vitesse excessive, stationnement, propreté... Des sujets concrets qui impactent votre quotidien et qui méritent des actions adaptées.

Soyez assurés que nous avons entendu vos messages. Nous avons pris des engagements et nous mettons en place dès à présent des mesures concrètes pour répondre à vos attentes. Dans les pages qui suivent, vous découvrirez les premières actions engagées pour améliorer la sécurité, le respect de l'espace public et la qualité de vie dans notre village.

Un mot de remerciement pour l'implication de nos agents communaux et de l'équipe municipale, réalisant un travail souvent dans l'ombre, mais qui nous permet de maintenir notre qualité de vie et améliorer les services à la population.

Nous continuerons à travailler avec vous et pour vous, car c'est ensemble que nous construirons un village toujours plus agréable et accueillant.

Bonne lecture à tous,

Le Maire,
Jean-Michel Plaut

Dispositif bourg-centre



Le dispositif Bourg-Centre est une initiative mise en place en France pour soutenir les petites villes qui jouent un rôle central dans leur territoire rural.

Le village de Sours, avec ses 2 000 habitants, est reconnu pour son rôle de village périurbain. Les études de revitalisation sont prévues sur 2025 et ce diagnostic se déroule sur environ neuf mois.

Ce dispositif vise à soutenir les communes jouant un rôle de centralité en renforçant leur attractivité et en améliorant les services de proximité. Les objectifs incluent la revitalisation du centre-bourg, le développement économique, l'amélioration des services à la population et la transition écologique.

Pour Sours, l'intégration à ce programme permettra de bénéficier d'un accompagnement technique et financier avec des subventions de la Région, de l'État ou de l'Europe, pour élaborer et mettre en œuvre un projet de territoire adapté aux besoins des habitants et des communes environnantes. Les prochaines étapes consisteront à la définition d'un plan d'actions pluriannuel, en concertation avec les partenaires institutionnels et la population locale.

Les sociétés LUP et Pivadis ont été désignées pour mener cette mission de diagnostic. Vous avez été nombreux à participer à la marche organisée dans le village et à vous exprimer lors de la réunion publique, et nous vous en remercions.

Déchets sur Brétigny



L'association des cultivateurs de Brétigny a organisé un ramassage de déchets le dimanche 16 mars. 6 chasseurs et une bénévole étaient présents. 45 sacs ont été ramassés sur la route, dans les chemins et dans les bois sur le territoire de Brétigny.

Merci à la mairie de nous avoir fourni les sacs, les gants, et d'avoir récupéré les sacs pleins.

David SEILLERY,
Président de l'Association
des cultivateurs de Brétigny

APPEL À TÉMOINS

La commune recherche une photographie de la toile peinte par Jules Brault en 1896 relative au traité de Brétigny, qui a été installée dans le cœur de l'église, et qui a été déposée lors de la réfection des murs intérieurs dans les années 1970-1980.

La commune recherche également une photographie de la rosace de la façade principale de l'église, prise avant la dépose du verre central (où figurait un soleil d'après certains témoignages).

Si vous avez ces documents dans vos archives personnelles, merci de prendre contact avec la mairie.



n° 45
MAI 2025

SOMMAIRE

Page 2

VIE LOCALE ET COMMUNALE

• Réunion de quartier

- Travaux d'aménagement

- Propreté urbaine

- Friche de Brétigny

- Appel à la vigilance et au civisme

Page 3

VIE LOCALE ET COMMUNALE

• Sensibilisation à la sécurité routière

• Le dispositif participation citoyenne

• Bloc-Notes

Page 4

LES ASSOCIATIONS

• URGENCE depuis un portable

Tél. 112

• SAMU Tél. 15

• Gendarmerie Tél. 17

• Pompiers Tél. 18

• Médecins Tél. 02 37 25 73 78

Tél. 02 37 91 93 05

• Pharmacie Tél. 02 37 25 76 22

• Mairie Tél. 02 37 25 70 28

• Centre anti-poison

Angers Tél. 02 41 48 21 21

Vous pouvez nous écrire
Mairie 2, rue Isambert 28630 Sours
contact@sours.fr
urbanisme@sours.fr,
scolaire@sours.fr
www.sours.fr

VIE LOCALE ET COMMUNALE

RÉUNIONS DE QUARTIER : VOUS AVEZ LA PAROLE, NOUS AGISSONS !

En novembre dernier, nous avons mis en place, pour la première fois dans notre commune, des réunions de quartier afin de favoriser la participation citoyenne et d'échanger directement avec vous sur votre quotidien.

Vous avez été nombreux à répondre à cette invitation, et nous vous en remercions chaleureusement. Vos interventions ont mis en lumière des problématiques importantes, qui concernent toutes et tous : incivilités, vitesse excessive, stationnement inadapté, ou encore la propreté de nos espaces publics. Ces sujets méritent toute notre attention et nous nous engageons à agir pour améliorer votre cadre de vie.

Les échanges ont été riches et constructifs. Nous avons pris note de vos attentes et travaillons dès à présent à la mise en place de solutions adaptées. Voici quelques-unes des premières actions qui seront déployées :

- Sécurité routière : aménagements routiers, acquisition de radars pédagogiques, actions coordonnées avec la gendarmerie.
- Stationnement : Vérification et réorganisation de certains espaces pour un meilleur respect des règles et une plus grande fluidité.
- Propreté urbaine : Installation de poubelles et rappel des obligations des propriétaires d'animaux.

Un engagement commun pour un village plus agréable

Ces réunions de quartier ont démontré l'importance du dialogue entre les habitants et les élus. Nous avons entendu vos préoccupations et tenons à ce que vous puissiez constater des améliorations concrètes dans les mois à venir.

Nous vous tiendrons informés régulièrement des avancées des actions engagées. D'autres rencontres seront également programmées pour poursuivre cette dynamique de concertation et continuer à construire ensemble un cadre de vie plus agréable pour tous.

Encore merci pour votre participation et votre engagement !

Votre municipalité

TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT

Certaines de vos demandes concernent des difficultés de circulation, à pied, à vélo ou en voiture.

Certains aménagements ont été réalisés : avenue Jean-Moulin (accès à l'école Notre-Dame), la réfection des chaussées rue du Pont Corbin, rue de l'Ancienne Féculerie et rue de la Chapelle.

VU AVEC LES AGRICULTEURS

Les agriculteurs exploitant à Génerville ont été sollicités pour utiliser autant que possible le chemin rural de contournement, plutôt que d'emprunter les rues communales : rue de la Chapelle (dont le revêtement vient d'être refait) et rue de la Fontaine.

Afin de préserver nos voiries, les élus ont donc décidé de voter une enveloppe financière complémentaire afin d'améliorer le revêtement du chemin rural.

PROPRETÉ URBAINE : UN EFFORT COLLECTIF

La propreté de notre village est l'affaire de tous.

Vous avez souligné des déchets jetés à terre sur l'espace public.

Il s'agit bien évidemment d'un acte d'incivilité et nous ne pouvons que le réprimander.

Afin d'aider les personnes indécoutes, la municipalité a acheté une dizaine de poubelles que nous avons installées dans les différents lieux de la commune.

Ensemble, adoptons les bons réflexes pour un village plus propre et agréable pour tous !



Les chiens

Parmi les préoccupations soulevées lors des réunions de quartier, la question des chiens en liberté et les déjections canines sont revenues à plusieurs reprises.

Nous rappelons que les propriétaires de chiens ont l'obligation de tenir leur animal en laisse sur l'espace public (un arrêté municipal le précise et la gendarmerie est chargée de dresser les procès-verbaux).

Chaque propriétaire est prié de ramasser les déjections de son animal sous peine d'amende.

Afin d'encourager les bonnes pratiques et de faciliter l'identification des animaux en cas de perte, la mairie propose désormais aux propriétaires de chiens de signaler leur compagnon en mairie et de nous fournir une photo. En échange, ils recevront un kit composé d'un porte-sac personnalisé, utile pour toujours avoir à portée de main des sacs pour les déjections.

La photo et le signalement de leur animal pourront aider à identifier leur animal en cas de fugue, et de retrouver le propriétaire rapidement !

LE SAVIEZ-VOUS ?

En cas de fugue, le chien est récupéré par la gendarmerie ou l'adjoint, élu de permanence.

La fourrière départementale prend en charge l'animal et réclamera des frais de garde pour la restitution de l'animal.



FRICHE DE BRÉTIGNY : UNE SITUATION EN COURS D'ÉVOLUTION

Beaucoup d'entre vous connaissent le terrain situé à Brétigny, ancien site d'activité de l'entreprise Garnifer. Vous avez été nombreux à nous interpeller sur la situation de cette friche qui, depuis de nombreuses années, demeure un sujet de préoccupation.



Depuis plus de vingt ans, nous avons utilisé tous les leviers légaux à notre disposition pour inciter le propriétaire à agir. Cependant, malgré nos nombreuses relances, les courriers recommandés envoyés à son adresse nous reviennent systématiquement sans être réclamés, ce qui complique considérablement toute avancée.

Par ailleurs, nous avons engagé une démarche auprès de la DREAL (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement), organisme compétent en matière de dépôts sauvages, afin d'obtenir un accompagnement dans la gestion de cette friche.

Un nouvel espoir grâce à l'Observatoire des Friches

Récemment, l'État a mis en place un Observatoire des Friches, un dispositif visant à répertorier ces terrains en désuétude et à proposer des solutions aux collectivités qui, comme la nôtre, se trouvent confrontées à ce problème. Nous avons d'ores et déjà identifié et renseigné la friche de Brétigny sur cet outil numérique.

Dans cette démarche, Chartres Métropole sera notre relais auprès de l'État afin de nous accompagner dans la recherche de solutions concrètes. Nous espérons que cette collaboration permettra d'accélérer le processus et d'aboutir à une issue favorable dans les meilleurs délais.

Nous continuerons à vous tenir informés des avancées sur ce dossier et restons à votre écoute.

APPEL À LA VIGILANCE ET AU CIVISME

Ces mesures, bien que nécessaires, ne suffiront pas sans la coopération de chacun. Nous appelons tous les habitants à adopter une conduite responsable en respectant les limitations de vitesse et en restant attentifs aux autres usagers, notamment les piétons et les cyclistes.

LE BRUIT

Les travaux de bricolage et de jardinage ne peuvent être réalisés que :
les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30,
le samedi de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00,
le dimanche et jours fériés de 10h00 à 12h00.

Pensez à respecter ces horaires pour le bien-être de tous. Merci.

ÉLAGAGES DE HAIES SUR LE DOMAINE PUBLIC

Il est rappelé que les haies privatives ne doivent pas gêner le passage des usagers (piétons, 2 roues ou véhicules) ni cacher les panneaux de signalisation (code de la voirie routière).

Les propriétaires concernés recevront un courrier de la mairie et devront se mettre en conformité dans les plus brefs délais.

VIE LOCALE ET COMMUNALE

SENSIBILISATION À LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE DANS NOTRE VILLAGE

Lors des réunions de quartier, de nombreux habitants ont exprimé leurs inquiétudes face à la vitesse excessive constatée dans le village et les hameaux. Conscients des dangers que cela représente pour la sécurité de tous, nous avons pris plusieurs mesures afin de remédier à cette situation préoccupante. Plusieurs actions concrètes vont être mises en place.

INSTALLATION DE RADARS PÉDAGOGIQUES

Deux radars pédagogiques ont été acquis et seront installés afin de sensibiliser les automobilistes à leur vitesse.

Les flux et la vitesse seront enregistrés.

Ces dispositifs permettent à chacun de mieux prendre conscience de sa conduite et d'adopter un comportement plus responsable.



Commission de travaux à Brétigny pour l'étude d'implantation de Stop rue Jean Le Bon

RENFORCEMENT DES CONTRÔLES DE GENDARMERIE

En collaboration avec les forces de l'ordre, des contrôles imprévisibles de vitesse ont été organisés en février et mars. D'autres opérations seront programmées dans les mois à venir pour assurer une vigilance accrue sur nos routes.

MODIFICATION DE LA CIRCULATION

Afin de mieux réguler le trafic et d'améliorer la sécurité, des aménagements vont être mis en place. Ainsi, de nouveaux panneaux STOP et CÉDER-LE-PASSAGE seront prochainement matérialisés à Brétigny, également sur la rue Jacques Gautron et rue de Fonteny.



Proposition d'implantation d'un STOP rue Jacques Gautron

AMÉNAGEMENTS DE SÉCURITÉ RUE PASTEUR

Une étude a été réalisée conjointement avec les services du Conseil départemental pour améliorer la sécurité rue Pasteur. Nous présenterons le projet finalisé aux riverains avant d'engager les travaux.

Nous sommes heureux d'annoncer que des subventions ont déjà été obtenues dans ce cadre. Nous remercions le Conseil départemental pour son soutien financier et technique.

D'autre part, le Conseil départemental a voté pour 2025 la réalisation du tapis d'enrobé rue Pasteur, de la rue Bouclet à la rue du Château d'eau.



LE DISPOSITIF PARTICIPATION CITOYENNE

QUE FAIRE FACE AUX CAMBRIOLAGES ?

Face à la recrudescence des cambriolages qui ont affecté nombre de nos concitoyens, nous vous proposons en collaboration avec la gendarmerie de rejoindre l'action «Participation citoyenne».

Afin de renforcer la vigilance et la prévention face aux actes de délinquance, notre commune s'engage, en partenariat avec la Gendarmerie Nationale, dans le dispositif Participation Citoyenne. Ce programme permet aux habitants volontaires de devenir des acteurs de la sécurité locale en adoptant des réflexes simples et en communiquant avec les forces de l'ordre.



Le dispositif Participation Citoyenne est un partenariat entre la municipalité, les habitants et la gendarmerie visant à :

- Renforcer le lien entre citoyens et forces de l'ordre ;
- Encourager une vigilance collective face aux comportements suspects ;

- Améliorer la réactivité des services de sécurité grâce à des signalements précis et rapides ;

- Prévenir les cambriolages et les incivilités.

COMMENT ÇA FONCTIONNE ?

- Des habitants référents volontaires sont identifiés et formés par la gendarmerie pour relayer les informations utiles.

- Une communication directe est établie entre ces référents et les forces de l'ordre en cas de situation suspecte.

- Une action préventive est mise en place : il ne s'agit pas de se substituer à la gendarmerie, mais d'adopter des réflexes de vigilance et de bon sens pour protéger notre cadre de vie.

POURQUOI ADHÉRER AU DISPOSITIF ?

En rejoignant Participation Citoyenne, vous contribuez activement à :

- Renforcer la sécurité de votre quartier ;
- Dissuader les actes de malveillance ;
- Créer un réseau d'entraide et de solidarité entre voisins ;
- Favoriser un cadre de vie plus serein pour tous.

COMMENT S'INSCRIRE ?

Si vous souhaitez participer à ce dispositif et devenir un relais de vigilance dans votre quartier, contactez la mairie pour obtenir plus d'informations et vous inscrire à la prochaine réunion d'information organisée avec la Gendarmerie Nationale.

Ensemble, restons vigilants et solidaires pour la sécurité de notre commune !

RÉUNION PUBLIQUE LE MARDI 17 JUIN 2025 A 18H00

SALLE DENISE EGASSE

VANDALISME AU LAVOIR



Les briques du lavoir de l'église ont été volontairement brisées ! Un marteau et un pointeau ont été retrouvés sur les lieux.

Si vous constatez que ces outils manquent dans votre outillage, interrogez votre entourage : les outils sont à votre disposition dans le bureau du Maire.

BLOC-NOTES

OUVERTURE DE LA MAIRIE ET AGENCE POSTALE

Lundi, mercredi, vendredi et samedi : de 10h à 12h
Mardi et jeudi : de 14h à 18h30
Tél. 02 37 25 70 28
contact@sours.fr - www.sours.fr

FILIBUS À LA DEMANDE

Numéro 0825 30 28 00

HORAIRES DES DÉCHETTERIES

Chaunay

LUNDI : 9h - 12h / 14h - 18h

MARDI : Fermé

MERCREDI - JEUDI - VENDREDI - SAMEDI

9h - 12h / 14h - 18h

DIMANCHE : 9h - 12h

Champhol

LUNDI - MARDI - MERCREDI - VENDREDI - SAMEDI

9h - 12h / 14h - 18h

JEUDI : Fermé

DIMANCHE : 9h - 12h

Dammarie

LUNDI : Fermé

MARDI - VENDREDI - SAMEDI

9h - 12h / 14h - 18h

MERCREDI : 14h - 18h

JEUDI : Fermé

DIMANCHE : 9h - 12h

Fermeture les jours fériés

et dernier accès ¼ d'heure avant la fermeture.

SERVICE DÉCHETS CHARTRES MÉTROPOLE

numéro vert : 0800 22 20 36

(appel gratuit d'un poste fixe)

CmEau

Dépannage : 02 34 43 90 22

BENNE DE STOCKAGE

DES DÉCHETS VERTS

DU 1^{ER} AVRIL AU 30 NOVEMBRE

Les bennes sont vidées le lundi matin et le jeudi.

Horaires d'ouverture :

Lundi de 13h30 à 16h00

Mercredi de 13h30 à 16h00

Samedi de 9h00 à 18h00

INFORMATIONS PRATIQUES

MAISON MÉDICALE

2 rue du Docteur Bouclet

MÉDECINE GÉNÉRALE

D^r Stéphane ANDRIEU

Tél. 02 37 25 73 78 sur rendez-vous

D^r Florence BONNET-BOUILLON

Tél. 02 37 91 93 05 sur rendez-vous

INFIRMIÈR(E) D.E.

Stéphanie CABART - Frédéric HALLEY

Tous les jours sauf le dimanche et férié

Tél. 02 37 25 95 22 sur rendez-vous et à domicile

DIÉTÉTICIENNE

Carole PETIT

Tél. 02 37 25 79 82 ou 06 03 19 44 78

du lundi au samedi sur rendez-vous

MASSEUR KINÉSITHÉRAPEUTE D.E.

Cécile DURET - Guillaume MORCHOISNE

Maxime CHARBONNEAU

Tél. 02 37 25 73 61

PÉDICURE - PODOLOGUE D.E.

Stéphanie DESNOTS-GAUTHIER

Tél. 02 37 21 69 45 sur rendez-vous et à domicile

RHUMATOLOGUE

D^r Gwendolen LAFAY

Tél. 02 37 26 30 40 sur rendez-vous

PHARMACIE

Pharmacie Rubert

11 rue du D^r Bouclet

Tél. 02 37 25 76 22

LE CULTE

Paroisse de l'Épiphanie

Permanences à la Maison Paroissiale

5 rue de l'église à Sours

Samedi : 10h-12h

Tél. 02 37 25 70 54

LES ASSOCIATIONS VOUS INFORMENT

L'AMICALE DE SOURS

L'Amicale de Sours existe depuis 1906 au sein du village. Elle est l'association "mère" des 6 sections :- Association des parents d'élèves des écoles publiques - Culturelle et salle des jeunes - Football - Judo et gymnastique - Randonnée - Tir. L'Amicale de Sours, organise chaque année la fête nationale qui se déroule le 13 juillet, ainsi que le loto de fin d'année en novembre. Elle offre aussi des tickets de manège aux enfants de l'école publique avec l'aide de la Mairie.

Au mois de décembre l'Amicale de Sours a organisé pour la première fois en partenariat avec l'Union musicale de Sours et la mairie, l'illumination du sapin de Noël de la commune qui part son succès sera reconduit pour les années à venir. L'Amicale de Sours tient à remercier ses nombreux bénévoles sans qui ces manifestations n'existeraient pas. Vous pouvez nous suivre et nous contacter sur notre page Facebook "l'amicale de Sours" ainsi que par mail à : amicale.sours@gmail.com

L'A.P.E.

L'APE des écoles publiques a pour vocation d'apporter son soutien dans les projets pédagogiques et d'organiser des événements pour les enfants.

Après l'organisation de notre habituel marché de Noël en décembre, nous avons organisé notre premier carnaval le samedi 08 mars avec un défilé dans les rues de Sours suivi d'un goûter.

L'APE a organisé la chasse aux oeufs dans le Parc de Sours (dimanche 27 avril) et une vente d'objets personnalisés, avec les dessins des enfants.

Tous les événements que nous organisons sont destinés à aider les écoles publiques de Sours. Les bénéfices nous permettent de participer aux financements des projets scolaires. Par exemple, cette année, nous avons participé aux voyages scolaires côté primaire ainsi que des jeux pour le temps périscolaire du midi et en maternelle nous avons pu offrir des Bouquinou (lecteur de livre audio).

Notre pérennité dépend de votre présence et de votre participation à tous nos événements.

Nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous le vendredi 19 septembre pour notre prochaine assemblée générale qui est ouverte à tous.

Merci à vous pour votre implication à chacun de nos événements.

Chaleureusement, l'équipe de l'APE.

BIBLIOTHÈQUE

A la Bibliothèque de Sours, l'hiver a tourné la page, et souhaite bienvenue au printemps où "poésies" et "auteurs" fleurissent de nouveau. Quels livres vous accompagneront pour cette saison : policiers, aventures, romances...

BD, Albums jeunesse, musiques, magazines pour la cuisine ou le jardin ? Venez nombreux les emprunter sur place et/ou les réserver !

Adhésion GRATUITE pour TOUS !!!

NOS HORAIRES D'OUVERTURE

Les mercredis : 10 h - 12 h

Les samedis : 10 h - 12 h

(Pendant les vacances scolaires : ouvert uniquement le samedi matin).

Contact : bibliotheque.sours@orange.fr

CLUB DE L'AMITIÉ

Jeudi 24 avril nous avons réalisé une animation Loto qui sera dotée de lots. Encore une fois nous pouvons remercier M RUBERT notre pharmacien pour le don de 100 € permettant ainsi d'améliorer la valeur des lots pour le Loto.

Jeudi 26 juin nous clôturerons la fin du 1er semestre avec un repas froid organisé par les membres du bureau.

D'ici là nous vous invitons à venir passer un bon moment avec nous pour vous faire une idée de l'ambiance.

Et si vous êtes conquis vous inscrire pour l'année 2025

Nous vous attendons !!!!

N'hésitez pas à me contacter par téléphone : 06 82 86 19 66

ou par mail : michelplanque1@free.fr

L'UNION MUSICALE DE SOURS

L'union musicale a organisé son concert le 26 avril 2025 à la salle des fêtes de Sours. Nous vous promettons un spectacle musical éclairé par de nombreux projecteurs pour illuminer la soirée.

En mai, le 24, nous participerons au 20 ans de la brasserie de Chandres.

En juin, le 8, nous serons à Ablis pour la fête annuelle, et le 22 nous serons à Houville-La-Branche pour la commémoration de la bataille d'Houville.

Le 13 juillet, nous serons à Sours pour la retraite aux flambeaux et le feu d'artifice.

Le 28 septembre nous animerons la Course Paris-Versailles (à Versailles)

Le 11 octobre 2025, nous organisons une soirée Cabaret, ce sera une première à Sours. Le spectacle promet d'être inoubliable (Réservation au 06 60 27 42 24).

Si vous souhaitez nous rejoindre, nous répétons tous les vendredis soirs à 21h (salle Loulou Penitka).

Le bureau de l'UMS

SECTION CULTURELLE

Regroupe la Salle Des Jeunes et la Danse de Sours

LA SALLE DES JEUNES

Qui propose une fois par mois aux jeunes (à partir de 10 ans) de se retrouver pour passer un bon moment ensemble avec des soirées à thème « Soirée jeux de société, pizzas, crêpes party, ... » et des sorties « bowling, Mac do, karting, laser game ... » et pour cette année une sortie au parc Nigloland au mois de Juin.

Renseignements auprès de Corine jusqu'en septembre au 06 77 17 20 04

LA DANSE DE SOURS

Après 20 ans comme professeure de danse et quelques années en tant que Présidente de la section culturelle Véronique va mettre en scène son dernier gala. Une belle aventure s'achève. Merci à tous les bénévoles sans qui rien n'aurait été possible. Merci aux danseuses pour tout ce que nous avons partagé ensemble.

Nous espérons que vous serez nombreux à assister à ce dernier gala.

IMPORTANT : Le bureau de la section recherche des bénévoles car la salle des jeunes continue.

Notre prochain gala « THE LAST DANCE »

Le samedi 24 Mai à 20H45 à l'Espace Denise EGASSE de Sours

L'ÉCOLE DE MUSIQUE DE SOURS

Durant l'année 2024-2025, les élèves de l'école de musique de Sours travaillent en harmonie depuis la rentrée avec leurs 6 professeurs (de batterie, clarinette, cuivres, flûte traversière, guitare, piano, saxophone et solfège), depuis la rentrée du lundi 9 septembre jusqu'au mercredi 26 juin 2025.

De plus cette année, l'orchestre de l'école a pu étoffer ses rangs de nouvelles recrues. Il compte désormais 20 musiciens qui viennent répéter tous les mercredis sous la baguette de Christian Champion, le directeur et professeur de cuivres de l'école de musique. L'orchestre de l'école est un tremplin qui permettra d'intégrer l'Union Musicale de Sours. D'ailleurs c'est une satisfaction d'avoir pu jouer avec l'Union musicale lors du concert de Noël le 21 décembre 2024 et lors du concert de printemps.

Dates importantes à retenir :

Du mardi 10 juin au samedi 14 juin 2025 : Examens de fin d'année (agrées Confédération Musicale de France)

Du Lundi 16 juin au samedi 21 juin 2025 : Journées portes ouvertes
Mercredi 25 juin 2025 : Assemblée Générale / Résultats des examens et remise des diplômes

N'hésitez pas à consulter notre page Facebook : Ecole de musique de Sours
Contacts : Christian Champion : 06 60 61 06 84
ou christian.trombone@wanadoo.fr

SOURS JUDO CLUB & GYM

Le Sours judo club, regroupe le judo, pour les enfants, mais également la gym pour les ados et adultes.

JUDO : Actuellement 43 enfants de 4 à 14 ans, réparti en 3 groupes selon les âges ; les Babys, 4 et 5 ans ne sont que 7, pour la prochaine saison, il faut recruter, donc avis aux enfants de 2020-2021.

Les cours sont dispensés au dojo, situé sous la salle polyvalente, si votre enfant veut découvrir le judo, il peut venir assister à un cours, sans engagement, le mercredi après midi, au mois de Mai, sauf les vacances scolaires, il sera le bienvenu.

Les horaires :

• 13h30 14h30 pour les 6/8 ans,

• 14h30 15h45 pour les 9/14 ans

• 15h45 16h30 pour les 4/5 ans.

Cette année, pour les judokas qui le désiraient, nous avons commandé des vestes à capuche avec le logo du club, afin de faire connaître le judo de SOURS, lors des compétitions.

Fin juin une sortie récréative est prévue pour les récompenser.

GYM : Actuellement nous sommes 33 licenciés ados et adultes dont 2 hommes. Les cours le mercredi soir de 19h15 à 20h15, sont encadrés par un prof diplômé de l'UFOLEP.

Cette gym s'adapte à tous les niveaux selon les possibilités de chacun.

Pour ces 2 disciplines, afin de préparer votre rentrée sportive de septembre, vous pouvez nous contacter dès maintenant, les 2 premiers cours sont sans engagement.

Renseignements : soursjudoclub@gmail.com ou 06 72 42 95 78

LE JUMELAGE

C'est à notre tour, en cette année 2025, de nous déplacer chez nos amis de Dienheim.

Nous nous y rendrons lors du week-end de l'Ascension du jeudi 29 mai au dimanche 1er juin.

Les familles qui souhaiteraient nous rejoindre afin de passer des moments inoubliables dans le partage et la convivialité sont évidemment les bienvenues.

Pour toutes demandes d'information sur notre association, n'hésitez pas à nous contacter. A très bientôt.

Olivier Leroux 06 10 80 27 01 (président)

Marie-Laure Barré 06 28 58 19 83 (secrétaire)

ÉCOLE NOTRE-DAME DE SOURS

Le prochain événement à l'école sera la kermesse le dimanche 29 juin 2025.

LES POMPIERS

Le 21 juin, nous vous convions pour notre porte ouverte qui se déroulera au CIS Sours (3 rue des grouaches) de 9h à 18h.

Venez découvrir notre caserne si chaleureuse, ces femmes et ces hommes qui veillent à votre sécurité. Plusieurs ateliers vous seront présentés, pour pourquoi pas, vous donner envie de nous rejoindre.

Pour finir la soirée ensemble, un cochon grillé et une soirée dansante sont prévus. Comptant sur votre présence.

LES QUIPROQUOS

Les huit comédiens des Quiproquos ont repris les répétitions en mars 2025, pour leur nouvelle pièce **Le Choix dans la date**.

Cette comédie a été écrite par Jenny Grandjean, présidente de la troupe. Nouveauté pour cette saison, la troupe a fait appel à un metteur en scène pour diriger les comédiens.

Les Quiproquos ont hâte de vous retrouver, pour deux week-end entiers de représentations, soit six dates à Sours, à partir du 26 septembre prochain.

Résumé de la pièce :

Et si une fête d'anniversaire se déroulait différemment selon le jour et les convives ? C'est ce que va expérimenter Constance ! Les relations entre les uns et les autres, qui paraissent évidentes, vont être dévoilées sous un nouveau jour.

SOURS RANDO

PROGRAMMES DE NOS SORTIES À VENIR :

- **La Randonnée du Vendredi** :

Tous les vendredis des parcours d'environ 10 km à allure modérée et deux vendredis par mois un parcours de 5 km à allure modérée

Les rendez-vous se faisant à Sours à 13h30 rue du Docteur Bouclet (face aux commerces) pour se rendre au point de départ des randonnées : Nous irons entre autres à St Piat (5 et 10 km) ;

Nogent sur Eure (10 km) ; Levesville (5 et 10 km) ; Sours (10 km) ; Fontenay sur Eure (5 et 10 km) ; Changé (10 km) ; Oisème (5 et 10 km) ; Chuisnes (10 km) ; Ymeray (10 km) ; Chartres (5 et 10 km) ; Meigneville (10 km) ;

Voise (5 et 10 km) ; Anet (la journée) le vendredi 27 juin 2025

- **Les Sorties Mensuelles** :

Dimanche 13 avril 2025 : Fontaine Les Riboux (10 - 15 km)

Dimanche 27 avril 2025 : Rando des Pommiers en Fleurs à Ticheville (61)

Dimanche 11 mai 2025 : Saint Maur (10 - 15 km)

Samedi 24 mai 2025 : Argenvilliers + 25 km

Dimanche 15 juin 2025 : Senonches (10 - 15 km)

- **La Marche Nordique** :

Marche sportive avec des bâtons, 3 ou 4 sorties par mois soit le dimanche matin (départ 9H) ou le mercredi après-midi (départ 13H30).

Voir programmes sur le site.

Notre prochaine Assemblée Générale est prévue le vendredi 12 Septembre 2025 à 20H30 Salle Denise Egasse à Sours.

Nous vous invitons à nous rejoindre, à titre d'essai, en effectuant 2 sorties avant de vous inscrire définitivement.

D'autres informations et conseils utiles sont disponibles sur notre site

ou au 06 63 33 83 47.

LES JEUNES SAPEURS POMPIERS (JSP)

Le samedi 08 mars 2025 s'est déroulé au Centre d'Incendie et de Secours de Sours en présence des autorités, du chef de centre, du président de la section des jeunes sapeurs-pompiers (JSP), des formateurs et des parents, la cérémonie officielle des nouveaux écussons et des callots de la section. Cela a également permis au chef de centre d'exprimer sa gratitude envers les JSP pour leur implication et de souligner que les JSP sont nos futurs Sapeurs-Pompiers Volontaires. Il est donc important pour le Centre d'Incendie et de Secours d'avoir une section de JSP à Sours.

Pour la rentrée de septembre nous recrutons des jeunes de 12 à 15 ans, plus d'info sur : sours.jsp28.fr

Chef de centre du CIS Sours le lieutenant PIVARD Stéphane
Président de la section des JSP de Sours le sergent-chef FERRON François-Xavier



L'ÉPI BEAUCERON Mairie Tél. 02 37 25 70 28 Directeur de publication Jean-Michel Plault Diffusion Mairie de Sours

Rédaction commission Communication : Gérard Person, rapporteur ; Jean-Michel Plault, Daniel Mercier, Catherine Egasse, Christine Tanguy, Valérie Behue, Céline Etourneau

Conception - Édition : PUBLICITEL - Tél. 06 08 00 25 63 Reproduction même partielle interdite Dépôt légal 3^e trimestre 2025